



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23120845

TRIBUNAL DE L'ENTRÉE EN LIQUIDATION

06 SEP. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffier

MONITEUR BELGE
DIRECTION

N° d'entreprise : **0471 701 397**

Nom

(en entier) : **IBA Investments**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chemin du Cyclotron 3, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

13 SEP. 2023

BELGISCH STAATSBLED
BESTUUR

Objet de l'acte : **NOMINATION COMMISSAIRE**

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 11 août 2023 :

"La soussignée [...]

agissant en sa qualité d'Actionnaire Unique de la Société [...]

a pris les décisions suivantes, conformément aux pouvoirs dévolus à l'Actionnaire Unique par les articles 5:82 et 5:85 du Code des Sociétés et des Associations :

1. **NOMMER** la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi Culliganlaan 5 à 1831 B-Diegem, en qualité de commissaire, pour le terme légal de trois (3) ans (ci-après, PwC) ; le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social à clôturer au 31 décembre 2025 (couvrant ainsi les exercices 2023, 2024 et 2025) ;

2. **PRENDRE ACTE** de la désignation, par PwC, de Monsieur Romain SEFFER, réviseurs d'entreprises, aux fins de représenter PwC dans le cadre de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de PwC ;

3. **FIXER** les honoraires du commissaire ainsi nommé à 6.000 EUR (plus TVA, débours divers, cotisation IRE et indemnité des frais forfaitaires pour les coûts de technologie et de conformité) par exercice, pendant la durée de ce mandat, et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties).

4. **OCTROYER TOUS POUVOIRS** à chaque administrateur agissant individuellement, ainsi qu'à M. Christian Matton, Mme Valérie Van Impe, Mme Céline Loriaux et Mme Marie Gahyille, chacun(e) avec pouvoir d'agir individuellement et de subdéléguer, aux fins de mettre en œuvre les décisions qui précèdent, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt de tout document auprès de toute autorité ou administration compétente."

Pour extrait conforme,

Valérie Van Impe

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2023 - Annexes du Moniteur belge